

RAPPORT ANNUEL 2014-2015

Vers les 25 ans du RAAV

Une autre année a filé rapidement depuis notre dernière assemblée générale et voici que le RAAV approche de sa 25^e année d'existence. Inutile de dire que l'année écoulée a été riche en événements d'importance pour les artistes et qu'il y a plein de raisons d'être confiants dans l'avenir même si bien des dossiers restent encore à compléter.

Au cours de l'année, notre collègue Manon Pelletier, qui agissait comme présidente de l'association, a décidé de consacrer plus de temps à sa carrière ce qui a entraîné son départ du conseil d'administration. J'ai donc pris la relève à titre de Président par intérim, c'est ce qui explique ma présence devant vous aujourd'hui.

Les responsabilités qui sont confiées à ceux et celles de nos collègues que nous élisons au conseil sont importantes et peuvent parfois empiéter sur nos activités de création. Il peut venir un temps où l'on a besoin de faire des choix et il peut arriver qu'on décide de renoncer à poursuivre son engagement envers l'association. Cela est arrivé par le passé et cela se produira encore à l'avenir et c'est normal puisque notre conseil d'administration est formé essentiellement d'artistes comme vous et moi qui, doivent donner priorité à leur travail de création. Au nom de mes collègues du Conseil d'administration je tiens donc à exprimer notre sincère gratitude à Manon Pelletier pour tout le travail accompli. Je remercie mes collègues administrateurs pour la confiance qu'ils m'ont faite.

Pour revenir à notre rapport annuel, comme par les années passées, nous articulerons notre propos sur les quatre principaux éléments de notre planification stratégique quinquennale. Nous parlerons donc des stratégies de communication et de l'image de marque du RAAV, de sa gouvernance, du développement de divers projets mobilisateurs et de l'amélioration des conditions de pratique professionnelle. Nous aborderons aussi certains éléments de l'actualité qui touchent les arts visuels et qui suscitent l'intervention du RAAV.

AXE 1 - stratégies de communication et image de marque

Nouveau site internet et nouvelle image

Comme vous avez pu le constater au cours de l'année, notre site internet a fait peau neuve et nous avons adopté une image rajeunie et plus contemporaine dans la présentation visuelle du regroupement. Ces transformations étaient nécessaires parce que, d'une part, notre ancien fournisseur de services internet nous a annoncé qu'il cessait ses opérations auprès de ses clients associatifs et, d'autre part, il devenait important de rajeunir notre apparence. Il était aussi important d'accroître les capacités de gestion de notre site, de le rendre compatible avec les nouvelles plateformes d'accès que sont les tablettes et les téléphones intelligents et, surtout, de réduire ses coûts d'utilisation.

Malgré nos recherches de soutien financier spécifique pour ce projet, nous n'avons pu trouver d'aide auprès des organismes subventionnaires. Nous avons donc résolu d'emprunter pour réaliser un nouveau site mieux adapté et plus performant que l'ancien; emprunt que nous avons déjà commencé à rembourser et qui sera entièrement résorbé au cours des deux prochains exercices financiers. L'entreprise québécoise Archiv'Art a réalisé le travail sur notre nouveau site. C'est la même entreprise qui travaille à la construction de l'ENOAC – l'entrepôt numérique d'œuvres artistiques contemporaines. Qui dit nouveau site dit aussi nouvelle présentation graphique, et nous en avons profité pour développer un nouveau logotype. Ce travail a été confié à Isabelle Guérette qui a accompli un excellent travail en coordination avec l'équipe du RAAV.

Nombreuses activités publiques

Au cours de l'exercice, le RAAV s'est impliqué dans l'organisation de plusieurs événements publics. Ainsi, le 22 avril 2014, en collaboration avec Illustration Québec, s'est tenu la conférence de Me Normand Tamaro : *Claude Robinson : Le combat d'un créateur pour le respect de ses droits d'auteur*. Le mois suivant, les 9 et 10 mai nous avons participé au Salon de l'immigration et de l'intégration au Québec. Plus tard en mai, le RAAV s'est déplacé à Québec pour une table ronde dans le cadre de la Manif d'art 7 : *Les artistes en mode résistance! Pas facile de vivre de son art !*

Le 8 août 2014 se tenait au Cœur des sciences de l'UQAM, la première édition du Salon Arts-Inter-Relève (AIR) organisé par le Conseil des arts de Montréal (CAM). Cette grande journée de formation-réseautage a rassemblé une trentaine d'organismes artistiques professionnels, dont le RAAV. Le RAAV a ensuite participé à la première édition de SCULPTURE, en octobre 2014, une initiative de la Fonderie d'Art d'Inverness. Le RAAV est très heureux d'avoir pris part à ce tout premier événement d'envergure unique à Montréal, qui vise à promouvoir la carrière des artistes sculpteurs québécois et à développer le marché pour cette forme d'art. Simultanément, notre directeur rencontrait les artistes de la Montérégie lors d'une conférence 5 @ 7 où il a parlé du contrat-type RAAV / AGAC et de l'ENOAC.

En novembre, le RAAV et le Cabinet - Espace de production photographique, en collaboration avec la Faculté des arts de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), présentaient une rencontre-discussion intitulée *L'appropriation en arts visuels, une pratique dangereuse ?* Vaste sujet aux ramifications humaines, artistiques et légales, ce thème aura suscité un vif débat entre les participants et le public. Animée par Renée Gélinas, la table ronde a réuni les artistes Moridja Kitenge Banza et Marc-Antoine K. Phaneuf, ainsi que Me Normand Tamaro, avocat spécialiste du droit d'auteur.

Cyberlettres

En marge de tous ces événements publics, nous avons poursuivi la publication électronique de notre Cyberlettre, un outil d'information indispensable au service des artistes, traitant des plus récentes actualités du milieu des arts visuels et du travail que nous effectuons au sein du RAAV dans l'intérêt des artistes en arts visuels. La cyberlettre sert aussi de moyen de communication privilégié entre l'association et les artistes et lui permet d'exprimer son opinion sur divers sujets d'importance pour les artistes ou de commenter certaines actions qu'elle entreprend en leur faveur.

AXE 2 - gouvernance du RAAV, représentativité et concertation

Pour l'exercice 2014-2015, le RAAV a maintenu son antenne dans la Capitale nationale. L'expérience s'avère très positive et motive l'implantation d'autres antennes dans diverses régions au fur et à mesure que nos budgets le permettront. Carole Baillargeon ayant dû passer le flambeau, Julie Picard a pris la relève au cours du présent exercice.

L'antenne a contribué à informer les artistes de la relève en présentant une conférence de deux heures aux étudiants du cours *l'Artiste et sa carrière* du baccalauréat en arts visuels de l'Université Laval et une courte présentation lors d'une activité spéciale s'adressant aux finissants du DEC en arts visuels du Cégep Sainte-Foy.

Tout au long de son mandat et en continuité avec les démarches entreprises avec sa prédécesseure, l'antenne a poursuivi la représentation à la Table des arts visuels du Conseil de la culture des régions de Québec et Chaudières-Appalaches, plateforme de concertation où sont réunis autour d'une même table les artistes individuels, travailleurs culturels, représentants de centres d'artistes et de galeries privées, et commissaires indépendants. Lors de démarches de Diagnostic et de Plan de développement entreprises en 2014, le programme de maintien pour les ateliers artistes avait été ciblé en tant que priorité par la Table.

Julie Picard a assisté au Forum Vision Culture 2025 à l'invitation de la Ville de Québec les 29 et 30 septembre 2014. Cette importante consultation de deux jours visait à réunir les acteurs du milieu culturel pour définir les besoins et attentes de la nouvelle politique culturelle de la Ville de Québec pour les dix prochaines années. L'antenne a profité de cette tribune pour faire entendre les besoins des artistes au micro devant l'assemblée et lors des tables de discussions, l'importance pour les artistes professionnels du programme de maintien des ateliers d'artistes. Les nombreux mémoires déposés en ce sens, ainsi que l'appui unanime de la Table témoignaient de l'importance de la mise en place d'un programme.

Il est à souligner qu'en complément au projet Lépine-Cloutier, développé par un promoteur privé et soutenu par la Ville de Québec, un programme permettrait de consolider les conditions de pratique des créateurs professionnels tout en favorisant la diversité des pratiques, des niveaux de carrière et des différents quartiers de la ville, et en tenant compte des différentes modalités d'occupation de l'atelier (coopérative, co-location ou occupation individuelle). De plus, une lettre adressée à la Ville et co-signée des Tables des arts visuels, des métiers d'art, des arts multidisciplinaires et des arts médiatiques, réitérait l'urgence de la mise en place d'un programme de soutien aux ateliers.

Il est également important de rappeler que dans ce dossier, ce sont les artistes de Québec qui, en 2013, se sont mobilisés et qui ont interpellé le RAAV et le CMAQ pour faire avancer le dossier. Depuis, plusieurs activités de mobilisation et de représentation ont été réalisées conjointement avec les deux associations nationales, et en complicité avec le Conseil de la culture.

En juillet 2015, la Ville de Québec a finalement dévoilé sa *Vision du développement culturel 2025* et le point 3.3 *Contribuer à l'augmentation et au financement des ateliers d'artistes sur le territoire* laisse entendre un engagement dans le sens du programme de maintien des ateliers d'artistes. La mise en place du programme serait donc imminente mais le dossier reste en développement.

AXE 3 - développement de projets mobilisateurs

ENOAC - Entrepôt numérique d'œuvres artistiques contemporaines

Les partenaires de l'ENOAC - l'Association des professionnels des arts de la scène du Québec (APASQ), le Conseil des métiers d'art du Québec (CMAQ), Illustration Québec (IQ) et le Regroupement des artistes en arts visuels du Québec (RAAV) - ont obtenu un soutien du Conseil des arts et des lettres du Québec pour les deux premières phases de création du projet, dans le cadre du programme *Plateformes et réseaux numériques*. Les deux phases de création, la 2^e étant en cours de réalisation au cours de l'exercice 2014-2015, devraient aboutir à l'arrivée officielle de l'ENOAC sur la place publique Internet, prévue en octobre 2015.

La première phase a permis d'établir les fondements de la structure administrative, d'élaborer la structure informatique interne, de colliger les images des premiers participants des quatre associations et de débiter l'arrimage avec la plateforme Samuel développée par Copibec. La deuxième phase a porté principalement sur la création de l'interface publique qui permettra aux utilisateurs de naviguer dans le site pour découvrir les œuvres et effectuer des recherches. Le site est construit par René St-Pierre, de la firme Archiv'ART, et la conception graphique, son apparence visuelle, par Isabelle Guérette, designer graphique. Le développement du contenu et de son organisation et la navigation dans le site ont nécessité de nombreuses rencontres de travail des partenaires et des collaborateurs, alimentées et coordonnées par Renée Gélinas du RAAV.

L'approfondissement de la partie documentaire du site et l'enrichissement des données sont essentiels au succès du projet, la masse critique des artistes et des œuvres dans l'Entrepôt constituant le gage de qualité sur lequel s'appuieront tous les efforts promotionnels vers les clients et les partenaires potentiels. Pour ce faire, les contacts avec les artistes participants se sont intensifiés tout au cours de l'année. Plus d'une centaine d'artistes en arts visuels ont contribué à documenter l'ENOAC avec leurs œuvres et nous encourageons tous les membres qui sont admissibles à le faire aussi.

Le soutien gouvernemental n'étant pas assuré pour la suite du développement, les partenaires devront concentrer leurs efforts sur les aspects financiers du projet dans les mois qui viennent.

AXE 4 - amélioration des conditions de pratique professionnelle

Au cours de l'exercice 2014-2015 nous aurons pu réaliser des avancées importantes dans nos rapports avec les deux grandes associations de diffuseurs publics au Québec, soit le RCAAQ et la SMQ. Nous avons développé ensemble des modèles de contrats et des normes québécoises des meilleures pratiques de diffusion dans les centres d'artistes et dans le réseau muséal, comme nous l'avons fait précédemment avec l'Association des galeries d'art contemporain. Nous avons pu intégrer dans ces documents la notion de la rémunération des artistes pour le temps travaillé autour d'une exposition. Cela n'a pas été facile, car il y a eu beaucoup de résistance devant cette notion. L'important pour le RAAV était de modifier la vieille habitude du paiement de « cachets » aux artistes et de nous assurer que chaque poste de rémunération soit bien inscrit dans le contrat : droit d'exposition, droit de reproduction, honoraires professionnels pour la préparation de l'exposition, frais de transport, etc.

Malheureusement le contexte de ces discussions ne permettait pas au RAAV de négocier des tarifs minimums obligatoires pour les redevances de droits d'auteur et les honoraires professionnels. En conséquence, le RAAV va promouvoir la Grille des tarifs minimums recommandés RAAV-CARFAC auprès des artistes et des diffuseurs pour bien faire comprendre qu'il s'agit d'une sorte de salaire minimum pour les artistes qu'il importe de respecter. Nous poursuivrons nos démarches auprès du MCC et du CALQ pour qu'ils actualisent les subventions accordées aux diffuseurs ou fassent en sorte que les diffuseurs subventionnés respectent ces minimums.

Ratification et mise en œuvre de l'entente avec le Musée des beaux-arts du Canada (MBAC)

Suite à la décision favorable de la Cour Suprême, en août 2014, le RAAV et CARFAC ont conclu une entente de principe avec le Musée des beaux-arts du Canada à la fin du mois de novembre dernier. Ce fut un moment historique, comme vous le savez, pour la première fois un accord-cadre venait baliser les rapports entre un grand musée national et les artistes. Afin de mieux expliquer l'accord, le RAAV est allé à la rencontre des artistes à Québec et à Montréal les 7 et 8 janvier 2015. Comme vous le savez, la réponse des artistes québécois à ce premier accord-cadre négocié par leur association a été unanime en faveur de la ratification. Le 25 février 2015, le RAAV, CARFAC et le MBAC ont officialisé leur premier accord-cadre. Depuis lors, les effets de ce nouvel accord ont commencé à se manifester et nous sommes confiants qu'ils vont progressivement modifier les rapports entre les artistes et les musées dans les autres institutions de diffusion.

Confirmation du pouvoir des artistes de négocier collectivement et modification de la Loi S-32.01

La décision de la Cour suprême a eu également des répercussions sur la législation québécoise sur le statut de l'artiste. Dans l'état actuel des choses, les artistes des métiers d'art, des arts visuels et de la littérature subissent un déni de leur droit de négocier collectivement des améliorations à leurs conditions d'exercice professionnel. Ce droit est pourtant garanti par les chartes. Le principal argument gouvernemental à l'effet qu'un vrai pouvoir de négociation collective ne pouvait être conféré aux associations d'artistes concernées était la crainte qu'il pouvait y avoir un conflit entre la Loi s-32.01 et la Loi sur le droit d'auteur. La Cour suprême a réaffirmé la complémentarité des deux législations au palier fédéral et nous croyons que cette décision pourra s'appliquer également à la législation québécoise. En collaboration avec l'AQAD, l'UNEQ et le CMAQ, nous effectuerons des démarches en vue de faire modifier la Loi S-32.01.

Service de gestion de droits d'auteur

Au cours de l'exercice, nous avons poursuivi la collaboration avec CARFAC dans le but de maintenir en existence la seule société de gestion de droits d'auteur en arts visuels qui soit administrée par les artistes et pour les artistes. La société CARCC est devenue sans but lucratif et le RAAV en est partie prenante à 50% avec CARFAC. Un nouveau CA a été formé et chaque association y est représentée par un nombre égal d'administrateurs délégués. Toutes les décisions se prennent par consensus. L'objectif visé par cette réorganisation est de maintenir l'offre de services de

gestion de droits d'auteur avec le développement d'un plan d'affaires axé sur les besoins des artistes et des divers types d'utilisateurs du domaine des arts visuels en matière de droits d'auteur. Vous entendrez parler sous peu de cette société de gestion qui offrira ses services dans les deux langues d'un bout à l'autre du Canada et du Québec.

Formation professionnelle

Comme par le passé, le RAAV a continué à offrir des formations adaptées aux besoins changeants des artistes grâce à son partenariat avec Compétence Culture et Emploi-Québec. Grâce à la « vente » de formations aux divers Conseils régionaux de la Culture, nous réussissons à rejoindre un plus grand nombre d'artistes en région. De manière générale, nous développons des formations selon trois grandes orientations : le perfectionnement disciplinaire, la gestion de carrière et les conditions de pratique professionnelle des arts visuels.

Pour la programmation 2014-2015, nous avons offert sept formations au volet Montréal.

- L'art public. L'artiste entrepreneur – 12 participants / 12
- Atelier d'écriture pour artistes en arts visuels – 9 participants / 10
- Prise de vues — Introduction à la photographie d'œuvres d'art 2D - 8 participants / 8
- Se donner les moyens de ses ambitions — financer ses projets artistiques – 11 participants / 12
- Adapter ses activités culturelles : porte d'entrée au milieu scolaire – 11 participants / 12
- Ma fiscalité, j'm'en occupe! – 12 participants / 12

La formation *Créer sans s'estropier ni s'intoxiquer. La santé et la sécurité dans l'atelier* a été annulée. Malgré les efforts pour la promouvoir, seulement trois artistes se sont inscrits. Les six autres formations présentées ont atteint un taux d'inscription de 90 participants au total et elles ont obtenu d'excellentes notes d'évaluations.

Au volet Multirégional deux formations ont été offertes. *Délier son processus créatif* présente un taux de satisfaction très élevé (97,4%). La collaboration avec le Regroupement des arts interdisciplinaires du Québec (RAIQ) qui a fait la promotion de la formation a eu une incidence positive sur le nombre d'inscriptions qui était de neuf participants.

La formation *L'art de faire voyager son art. Introduction au transport international d'œuvres d'art* a dû être annulée faute de formateur disponible pour la présenter. Nous poursuivons nos recherches afin de trouver un professionnel du secteur qui détient aussi des compétences en enseignement pour s'approprier et diffuser cette formation.

Dans le cas des deux formations autofinancées, une seule a été présentée. La formation *Archives et inventaires de l'artiste. Comment s'y retrouver?* s'est très bien déroulée avec sept participants très satisfaits de leur expérience. *Introduction à la gestion de projets pour artistes en arts visuels* a été annulée faute du nombre d'inscriptions.

Le programme *Boîte à outils* se révèle une réussite. Sur 33 demandes présentées, 27 dossiers ont été acceptés. Des ententes de promotion réciproque avec des centres de formation ont permis de faire connaître ce programme par l'intermédiaire de ces centres qui ont un effet multiplicateur.

Nous avons obtenu plusieurs requêtes d'artistes des régions, de centres d'artistes et centres de formation installés à l'extérieur de Montréal qui se sont montrés intéressés par le programme. La *Boîte à outils* ayant été acceptée au volet Multirégional, nous procédons actuellement à des ententes de promotion réciproque pour cette année.

Fonds et Fondation Serge-Lemoyne

Encore cette année le RAAV a contribué au Fonds Serge-Lemoyne dont la mission est d'offrir un soutien ponctuel aux artistes professionnels vivant une situation de crise. Cette contribution équivaut à 10\$ par cotisation des membres, tel que voté par le Conseil d'administration il y a déjà 5 ans. Au fil de ces années, c'est environ 65 000\$ qui aura été versé au Fonds. Cet important montant démontre bien la grande générosité et surtout la solidarité des artistes envers ceux et celle qui, parmi nous, passent des périodes difficiles.

Les activités liées à des événements de l'actualité et à la défense des artistes individuels

L'Art public vandalisé

Au cours de l'exercice 2014-2015 l'équipe du RAAV a continué à coordonner le Comité de sauvegarde d'*Agora*, la grande place publique créée par Charles Daudelin au Carré Viger de Montréal. Ce Comité est formé de représentants de la famille Daudelin, d'organismes et d'individus intéressés à la préservation et à la restauration des œuvres du Carré Viger. Les activités de ce comité se sont précipitées au cours des derniers mois suite aux rumeurs puis à l'annonce faite par le maire de Montréal de l'intention de la Ville de raser le tout et de le remplacer par un parc en aplat au design pour le moins médiocre. Le RAAV poursuivra son travail dans ce dossier, car la situation d'*Agora* est devenue emblématique des aléas vécus par l'Art public au Québec. Rappelons que le respect des œuvres c'est aussi le respect de ceux et celles qui les créent.

Pour illustrer notre propos sur le manque de respect de l'honneur de la profession, presque simultanément, la Ville de Québec se livrait sans vergogne à une destruction médiatisée de l'œuvre de l'artiste Jean-Pierre Raynaud *Dialogue avec l'histoire*. Cette triste performance en a fait sursauter plusieurs par sa bêtise et sa brutalité. Surtout qu'il s'agissait d'un cadeau de la Ville de Paris. Soyons francs, ce geste a fait honte à tout le milieu artistique non seulement de Québec mais de tout le Québec. Aux dernières nouvelles, M. le maire attendait de voir si sa collègue de Paris, Mme Hidalgo, demanderait la reconstruction de l'œuvre pour décider ce qu'il en ferait. Espérons qu'à Paris on se soucie plus de l'honneur des artistes et de la protection des œuvres d'art public qu'à Québec.

Le RAAV a suivi de près ce dossier. Dans un premier temps, nous avons relayé l'information aux membres et abonnés par courriel et via Facebook. Le RAAV a également diffusé à ses membres différentes initiatives spontanées de mobilisation dont une pétition initiée par le Collectif de défense du *Dialogue avec l'histoire* et demandant la reconstruction de l'œuvre. Cette pétition a rapidement récolté 1000 signatures. Finalement, le RAAV a pris officiellement position en publiant une lettre au Maire de Québec dans *Le Devoir* et dans *Le Soleil*.

Ce dossier, concomitant à celui de l'*Agora* de Daudelin, a de multiples points en commun. Encore récemment, de nouvelles informations débusquées par des journalistes à l'aide de la Loi sur l'accès à l'information, démontrent les failles dans la gestion de ce dossier par la Ville de Québec. Bien que plusieurs précédents aient marqué l'histoire récente du Québec, la situation parfois périlleuse de l'art public a servi cette fois les intentions politiques populistes de l'administration en place. L'œuvre et l'artiste auront été le bouc émissaire d'une campagne populiste à grand déploiement.

À mon avis, je crois qu'un colloque devrait être organisé au cours du prochain exercice pour discuter de la place de l'Art public au Québec. Les exemples de négligences et de destruction d'œuvres sont nombreux même si elles ne sont pas aussi médiatisées. Le colloque devrait réunir des élus municipaux, des fonctionnaires du gouvernement, des artistes et des historiens de l'art. Nous devrions en discuter lors de notre prochain CA.

Gala des arts visuels 2015

Après une année de répit, et grâce à l'alliance tripartite du RAAV, de l'AGAC et du RCAAQ, le Gala des arts visuels est revenu en grandes pompes le 10 décembre 2014 au Théâtre Rialto. Cet événement festif poursuivait sa mission de promouvoir la richesse et la diversité des artistes d'ici pour en favoriser l'accessibilité auprès du grand public. Cette importante collaboration, essentielle à la tenue de cette troisième édition, est née de la volonté de fédérer le milieu des arts, de célébrer et d'honorer publiquement les artistes en arts visuels. Cependant, en raison d'un déficit relativement important et des difficultés à trouver un soutien financier adéquat, en raison aussi de la charge de travail imposée aux équipes des trois associations en sus de leurs activités régulières, nous avons dû nous résoudre ne plus poursuivre ce projet. Il n'y aura donc pas de 4^e édition du gala.

Coupages au CALQ

Votre association devra assumer sa part des coupes décrétées par le gouvernement Couillard dans le fonctionnement de l'État, notamment celles que nous a assénées le CALQ le 23 juin dernier. Pour le RAAV cela représente une coupe de plus de 20 000\$ dans le budget d'opération. C'est un coup dur que nous n'avons pas le choix d'encaisser dans un contexte où notre soutien gouvernemental stagne depuis 2004. Comme vous le savez, nous avons haussé nos revenus autonomes au fil des ans, entre autres par des augmentations à la cotisation annuelle. Mais nous ne pouvons plus aller au-delà du montant actuel de la cotisation sans risquer de perdre de nombreux membres. Nous verrons donc comment nous pourrions boucler le budget du prochain exercice sans déficit et sans couper dans les services aux membres.

Conclusion

Comme le titre du rapport annuel l'indique, l'an prochain nous célébrerons le 25^e anniversaire de notre association nationale. Le Conseil d'administration et l'équipe du RAAV auront la tâche de préparer des activités soulignant ce premier quart de siècle d'existence. Vos suggestions seront bienvenues. Notre prochaine assemblée générale annuelle se tiendra au début de juin 2016 et elle se fera en collaboration avec CARFAC qui tiendra sa propre assemblée annuelle à Montréal. Notre budget ne nous permettra pas de nous engager dans des festivités somptueuses, mais nous soulignerons dignement notre quart de siècle.

REMERCIEMENTS et mot de la fin.

POUR TERMINER, je tiens à remercier l'équipe solide que constituent les employés du RAAV; une équipe dédiée à la cause des artistes, et qui accomplit un travail énorme et d'une grande efficacité. Merci à Christian Bédard, notre directeur général depuis bientôt 11 ans; à Renée Gélinas, adjointe à la direction; à Éric Dufresne-Arbique au développement professionnel et à sa remplaçante Nathalie Dussault; à Joanna Piro aux communications (elle part en congé maternité après l'AG et nous lui souhaitons beaucoup de bonheur dans son rôle de maman); merci bien sûr au fidèle Sylvain Faucher à l'administration et au site internet, et à Josée Bélanger au registrariat ainsi qu'à la nouvelle Chargée de projets à la gestion des membres et des droits d'auteur, Samar El Chemali.

Merci également à mes collègues du Conseil d'administration et à tous ceux et celles qui donnent leur temps bénévolement dans la réflexion et l'avancement des différents dossiers.

Et pour terminer merci à vous chers membres d'être fidèles et solidaires. Merci de votre confiance en notre association, surtout de croire à la nécessité qu'est le RAAV dans la défense de nos droits et revendications pour un mieux-être de l'artiste.

Comme plusieurs autres membres du conseil, mon poste sera en élection tout à l'heure. J'aimerais vous dire que mon expérience personnelle à titre de président par intérim a été très fructueuse, et j'espère que vous me ferez confiance pour un autre mandat au service de l'association et de ses membres.

Moridja Kitenge Banza
Président par intérim

Annexe 1 :

Bilan annuel _ Communications

Évènements / représentations - RAAV avril 2014 - 31 mars 2015

Conférence Me Tamaro / Claude Robinson : Le combat d'un créateur pour le respect de ses droits d'auteur - 22 avril 2014

Dans le cadre de la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur (JMLDA), et près de 3 mois jour pour jour après sa victoire en Cour Suprême, le RAAV et Illustration Québec (IQ) présentaient, en collaboration avec la Faculté des arts de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), une conférence sur le parcours de Claude Robinson. Intitulée « Claude Robinson : Le combat d'un créateur pour le respect de ses droits d'auteur » cette conférence a été donnée par Me Normand Tamaro, avocat spécialiste du droit d'auteur, qui a accompagné et représenté M. Robinson jusqu'en Cour Suprême.

L'objectif, informer et sensibiliser les artistes sur l'importance de protéger ses droits d'auteur, de signer des contrats et de les conserver.

Salon de l'immigration et de l'intégration au Québec - 9 et 10 mai 2014

Pour cette seconde édition du Salon de l'immigration et de l'intégration au Québec (SIIQ) qui se déroulait les 9 et 10 mai 2014 au Palais des Congrès de Montréal, le RAAV et trois organismes partenaires, Diversité artistique Montréal (DAM), le Conseil des arts de Montréal (CAM) et Eurêka! Art et dialogue interculturel, se sont partagés le kiosque de la culture, chacun représentant son organisme auprès des nouveaux arrivants.

Une fin de semaine des plus réussies de par les rencontres et les échanges avec des artistes de tous les horizons.

- Manif d'art 7 / table ronde – Les artistes en mode résistance! Pas facile de vivre de son art ! - 21 mai 2014

- Dans le cadre de la septième édition de la Manif d'art et en concordance avec son thème *Résistance – Et puis, nous avons construit de nouvelles formes*, le RAAV organisait le 21 mai 2014, une table ronde intitulée *Les artistes en mode résistance! Pas facile de vivre de son art !* Manon Pelletier, alors présidente du RAAV, Pascale Bédard, sociologue des arts et de la culture et Paul Béliveau, artiste entrepreneur en arts visuels ont pris part au débat animé par Carole Baillargeon.

Salon Arts- Inter-Relève (AIR) : 28 août 2014

Le 28 août 2014 se tenait au Cœur des sciences de l'UQAM, la première édition du Salon Arts-Inter-Relève (AIR) organisé par le Conseil des arts de Montréal (CAM). Conçue pour les artistes et travailleurs culturels montréalais de la relève de toutes disciplines, cette grande journée de formation-réseautage a rassemblé une trentaine d'organismes artistiques professionnels, dont le RAAV.

Salon Scvlptvre : du 10 au 12 octobre 2014

Initiative de la Fonderie d'Art d'Inverness, la première édition du Salon *Scv/ptvre* s'est tenue du 10 au 12 octobre 2014 au Palais des Congrès de Montréal. Le RAAV est très heureux d'avoir pris part à ce tout premier événement d'envergure unique à Montréal, qui vise à promouvoir la carrière des artistes sculpteurs québécois et développer le marché de l'art.

Rencontre 5@7 avec les artistes de la Montérégie - 10 octobre 2014

Le 10 octobre 2014, le RAAV a poursuivi sa tournée des régions et s'est rendu en Montérégie à la Galerie Rouge de Cowansville pour présenter deux dossiers majeurs : le contrat-type RAAV/AGAC et l'ENOAC.

Mentionnons qu'en janvier 2014 le RAAV a entrepris de partir à la rencontre des artistes des régions et de les informer sur l'association professionnelle, l'importance de son mandat d'ordre sociopolitique et socioéconomique, ainsi que ses principales activités entourant la professionnalisation des artistes en arts visuels.

L'objectif, répondre au mieux à notre mandat d'information et surtout créer un échange, tisser des liens avec la communauté des artistes en régions pour qu'ils se sentent impliqués avec nous au cœur de l'association et cela malgré la distance.

Table ronde sur les appropriationnistes - 5 novembre 2014

Le 5 novembre 2014, le RAAV et le Cabinet - Espace de production photographique, en collaboration avec la Faculté des arts de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), présentaient une rencontre-discussion intitulée *L'appropriation en arts visuels, une pratique dangereuse ?*

Vaste sujet aux ramifications humaines, artistiques et légales, ce thème aura suscité un vif débat entre les participants et le public. Animée par Renée Gélinas, la table ronde a réuni les artistes Moridja Kitenge Banza et Marc-Antoine K.Phaneuf, ainsi que Me Normand Tamaro, avocat spécialiste du droit d'auteur.

Gala des arts visuels - 10 décembre 2014

Après une année de répit et grâce à l'alliance tripartite du RAAV, de l'AGAC et du RCAAQ, le Gala des arts visuels est revenu en grandes pompes le 10 décembre 2014 au Théâtre Rialto, poursuivant sa mission de promouvoir la richesse et la diversité de l'art actuel d'ici pour en favoriser l'accessibilité auprès du grand public.

Cette importante collaboration, essentielle à la tenue de cette troisième édition, est née de la volonté de fédérer le milieu des arts, de célébrer et d'honorer publiquement les artistes en arts visuels.

Rencontres d'information en vue de la ratification de l'accord-cadre avec le MBAC : janvier 2015

Le 24 novembre 2014, quelques mois après la victoire du RAAV et de CARFAC en Cour Suprême, les deux associations nationales annoncent fièrement à leurs membres qu'elles sont parvenues à un accord de principe avec le MBAC sur des normes pour la diffusion des œuvres et des niveaux de rémunération pour les services professionnels dispensés par les artistes, incluant des tarifs minimums de droits d'auteur.

Selon la procédure établie par les règlements généraux du RAAV et de CARFAC et convenue avec le musée national, l'entente ratifiée dans un premier temps par les conseils d'administration des trois parties doit également faire l'objet d'un vote d'acceptation ou de rejet par les membres de chacune des deux associations.

En vue de cette ratification importante, le RAAV a tenu deux rencontres d'information, l'une à Québec le 7 janvier 2015, l'autre le 8 janvier à Montréal afin de présenter à ses membres les points saillants de l'accord de principe sur la table.

Comme vous le savez, la réponse a été unanime et le 25 février 2015, le RAAV, CARFAC et le MBAC signent leur première entente générale qui les liera pour une période de trois ans.

Cyberlettres et site RAAV

Et finalement, que serait le travail de communication sans la publication des *Cyberlettres* ? Outils d'information indispensables au service des artistes, traitant des plus récentes actualités du milieu des arts visuels, mais aussi du travail que nous effectuons au sein du RAAV (dossiers en cours, réalisations, événements, activités de formation continue, etc.).

Joanna Piro

Annexe 2 :

Compte rendu des formations 2014-2015

Un total de 106 participants ont bénéficié du service de formation continue avec la collaboration de 11 formateurs.

1. VOLET MONTRÉAL

La **Boîte à outils** + 7 formations ont été offertes, dont 1 a été annulée

Nombre de participants total : **90**

Nombre de formateurs : 7

Boîte à outils

1er septembre 2014 – 16 mars 2015

27 dossiers acceptés / 33 demandes présentées

Description : *Avec son programme Boîte à outils, le RAAV peut vous aider à payer les coûts d'inscription à une formation qui répondra à VOS besoins professionnels. Si votre demande est acceptée, le RAAV vous remboursera 75 % des frais d'inscription, jusqu'à la hauteur de 200 \$ par formation, après avoir assisté à au moins 80 % de la formation.*

Lieux de formations et fréquentations:

- École d'art : 7,7 %
- École atelier : 38,5 %
- Centre d'artistes : 7,7 %
- Cégeps ou université : 7,7 %
- Centre de formation spécialisée : 38,5 %

Des ententes de promotion réciproque avec des centres de formation ont permis de faire connaître ce programme par l'intermédiaire de ces centres qui ont un effet multiplicateur. C'est ainsi que nous aurons pu soutenir un nombre record de demandes (27 au total, sans parler des annulations de cours et des refus) pour de nombreuses formations.

On constate que les arts d'impression et les arts médiatiques sont les plus populaires.

La Boîte à outils est très appréciée avec une évaluation de **89,2%**.

L'art public. L'artiste entrepreneur

18-19 octobre 2014

12/12 participants

Formateur : Gilbert Poissant

Description : *L'objectif de cette formation est de développer les aptitudes et les connaissances des participants sur tous les aspects du programme et du processus d'intégration des arts à l'architecture et sur la commande publique. La formation permettra aux participants de bien comprendre les rôles et obligations de l'artiste, depuis l'inscription au fichier des artistes*

jusqu'à la réalisation de l'œuvre. Les participants étudieront tant la gestion, le travail en équipe, la budgétisation, que les questions juridiques par des mises en situation et l'examen de cas réels.

Des facteurs tels que des changements à la Politique d'intégration des arts à l'architecture et l'arrivée de nouvelles technologies pour les œuvres et l'intégration des arts à l'architecture nous incitent à penser apporter des modifications pour la prochaine diffusion de cette formation. Cette formation a reçu une bonne évaluation de **89,4%**.

Atelier d'écriture pour artistes en arts visuels

6-7 décembre 2014/suivi post-formation : 26 janvier 2015

9/10 participants

Formatrice : Valérie Gill

Description : L'objectif principal est pour l'artiste d'apprendre à rédiger avec clarté, concision et persuasion des documents professionnels de présentation de projets artistiques.

Cette formation devait au départ être présentée à la quatrième fin de semaine d'octobre. Alors que trop peu d'artistes s'y étaient inscrits, la formation a été reportée au début du mois de décembre. Cette formation a obtenu une excellente évaluation de **99,6%**.

Prises de vues — Introduction à la photographie d'œuvres d'art 2D

22 et 24 octobre 2014/suivi post-formation : 7 novembre

8/8 participants

Nouvelle formation

Formateur : Alain Lefort

Description : Cette formation vise à outiller les artistes participants de telle sorte qu'ils puissent réaliser à peu de frais les photographies de leurs œuvres.

L'évaluation évoque un haut taux de satisfaction de **94,6%**

Se donner les moyens de ses ambitions — financer ses projets artistiques

8-9 novembre 2014

11/12 participants

Formateur : Pierre Beaudoin

Description : L'objectif général de cette formation est d'une part, d'informer les artistes des différentes sources de revenus potentiels qui sont à leur portée et de les aider à identifier et choisir les options les plus pertinentes. D'autre part, il s'agit de doter les artistes d'outils qui leur permettront de mieux financer leur pratique et leur recherche artistiques.

Le taux de satisfaction des participants à l'égard des différentes facettes de cette seconde édition de la formation s'est avéré excellent **95,1%**, et les commentaires sont tout aussi éloquentes. Ce formateur possède de grandes qualités humaines qui font de lui un excellent communicateur.

Adapter ses activités culturelles : porte d'entrée au milieu scolaire

22-23 novembre 2014

11/12 participants

Formatrice : Christelle Renoux

Description : Cette formation permettra aux artistes de se doter des outils requis pour concevoir, diffuser et évaluer des activités artistiques et pédagogiques en adéquation avec leur démarche artistique, leur langage plastique et/ou leurs techniques de création.

L'évaluation évoque un haut taux de satisfaction de **95,2%**

Ma fiscalité, j'm'en occupe!

21-22 février 2015

12/12 participants

Formatrice : Pascale Chèvrefils

Description : Cette formation (disponible en anglais et en français) de 2 jours a pour objectif de démystifier les données fiscales spécifiques aux artistes en arts visuels et de s'appropriier les outils de base d'une bonne gestion financière lorsqu'on est un artiste travailleur autonome.

La formatrice est une excellente communicatrice et vulgarise, dynamise avec brio le sujet qu'elle maîtrise très bien. En cela, elle sait communiquer adéquatement des notions qui rebutent parfois les artistes, ce qui donne un taux de satisfaction de **96,4%**

Créer sans s'estropier ni s'intoxiquer. La santé et la sécurité dans l'atelier.

15-16 novembre reportée aux 7-8 mars 2015

ANNULÉE

Formateur : Gérard Ozane

Description : Tout au long de la formation, on traitera des dangers physiques, chimiques, biologiques et ergonomiques auxquels un artiste est susceptible d'être exposé dans son atelier et des principes généraux de prévention et de réduction du risque relié aux dangers identifiés dans les lieux de production.

Nous avons programmé cette formation en novembre, mais nous ne pouvions l'offrir qu'à trois artistes. Nous l'avons donc reportée en mars et avons redoublé d'efforts pour la promouvoir, mais sans succès. Nous l'avons donc annulé.

2. VOLET MULTIRÉGIONAL

2 formations ont été offertes dont 1 a été annulée

Nombre de participants total : 9

Nombre de formateurs : 2

Délier son processus créatif

8-9 février 2015

9/12 participants

Formatrice : Sylvie Cotton

Description : Cet atelier invite les participants-es à réfléchir à ces questions, tout en interrogeant les obstacles et aisances du processus créateur.

Collaboration avec le Regroupement des arts interdisciplinaires du Québec (RAIQ) qui ont fait la promotion de la formation, ce qui a eu une incidence sur le nombre d'inscriptions.

Une fois de plus, un taux de satisfaction très élevé de **97,4%**.

L'art de faire voyager son art. Introduction au transport international d'œuvres d'art

ANNULÉE

Nous avons prévu offrir cette formation le 14 février 2015, mais la formatrice nous a annoncé en novembre dernier qu'elle se retirait. Elle nous a suggéré un candidat que nous avons rencontré. Bien qu'il soit très compétent pour offrir cette formation, ses patrons actuels ont refusé de le libérer pour offrir cette formation. Nous poursuivons nos recherches afin de trouver un professionnel du secteur qui détient aussi des compétences en enseignement pour s'approprier et diffuser cette formation.

3. FORMATIONS AUTOFINANCÉES

2 formations ont été offertes et 1 a été annulée

Nombre de participants : 7

Nombre de formateurs : 2

Archives et inventaires de l'artiste. Comment s'y retrouver?

28 février 2015

7/12 participants

Formateur : Serge Allaire

Description : Lors de cette formation, les participants pourront se familiariser avec les différentes fonctions et objectifs de l'inventaire et de l'archivage, mais aussi avec les différents paramètres et les diverses normes d'un inventaire. Les participants découvriront aussi une méthode, des règles et des outils de classification de leurs œuvres et de leurs archives qui répondent aux normes muséales et qui soient en lien avec leur pratique artistique.

Le taux de satisfaction est de **85,7%**

Introduction à la gestion de projets pour artistes en arts visuels.

24 et 31 janvier 2015

ANNULÉE

Formateur: Marie-Pierre Giroux

Description: Cette formation propose aux participants de découvrir une méthode et des outils qui les aideront à mieux évaluer et gérer leurs projets. Grâce à ces outils, ils seront aptes mener à terme leur projet, tout en réduisant les risques et les difficultés. Elle vise à outiller les artistes en arts visuels pour qu'ils soient en mesure de mieux planifier et organiser leur projet et faire en sorte que ces derniers soient un succès.

Nathalie Dussault

Annexe 3 :

Rapport d'activité de notre « antenne » dans la Capitale nationale

Pour l'exercice 2014-2015, le RAAV a maintenu son antenne dans la Capitale nationale. L'expérience s'avère très positive et motive l'implantation d'autres antennes dans diverses régions au fur et à mesure que nos budgets le permettront. Carole Baillargeon ayant dû passer le flambeau, Julie Picard a pris la relève au cours du présent exercice.

L'antenne a contribué à informer les artistes de la relève en présentant une conférence de deux heures aux étudiants du cours *l'Artiste et sa carrière* du baccalauréat en Arts visuels de l'Université Laval et une courte présentation lors d'une activité spéciale s'adressant aux finissants du DEC en Arts visuels du Cégep Sainte-Foy.

Tout au long de son mandat et en continuité avec les démarches entreprises avec sa prédécesseure, l'antenne a poursuivi la représentation à la Table des Arts Visuels du Conseil de la culture des régions de Québec et Chaudières-appalaches, plateforme de concertation où sont réunis autour d'une même table les artistes individuels, travailleurs culturels, représentants de centres d'artistes et de galeries privées, et commissaires indépendants. Lors de démarches de Diagnostic et de Plan de développement entreprises en 2014, le programme de maintien pour les ateliers artistes avait été ciblé en tant que priorité par la Table.

Julie Picard a assisté au Forum Vision Culture 2025 à l'invitation de la Ville de Québec les 29 et 30 septembre 2014. Cette importante consultation de deux journées visait à réunir les acteurs du milieu culturel pour définir les besoins et attentes de la nouvelle politique culturelle de la Ville de Québec pour les dix prochaines années. L'antenne a profité de cette tribune pour faire entendre les besoins des artistes, à micro ouvert devant l'assemblée réunie et lors des tables de discussions, l'importance pour les artistes professionnels du programme de maintien des ateliers d'artistes. Les nombreux mémoires déposés en ce sens, ainsi que l'appui unanime de la Table, témoignaient de l'importance de la mise en place d'un programme. Il est à souligner qu'en complément au projet Lépine-Cloutier, au promoteur privé d'ateliers annoncés par la Ville de Québec, un programme permettrait de consolider les conditions de pratique des créateurs professionnels tout en favorisant la diversité des pratiques, des niveaux de carrière et des différents quartiers de la ville, tout en soutenant les différentes modalités d'occupation de l'atelier (coopérative, colocation ou individuel).

De plus, une lettre adressée à la Ville et co-signée des Tables des Arts visuels, des Métiers d'art, des Arts multidisciplinaires et des Arts médiatiques réitérait l'urgence de la mise en place d'un programme.

Il est également important de rappeler que dans ce dossier, ce sont les artistes de Québec qui, en 2013, se sont mobilisés et qui interpellé le RAAV et le CMAQ pour faire avancer le dossier. Depuis, plusieurs activités de mobilisation et de représentation ont été réalisées conjointement avec les deux associations nationales, et en complicité avec le Conseil de la culture.

En juillet 2015, La Ville de Québec a finalement dévoilé sa *Vision du développement culturel 2025* et le point 3.3 *Contribuer à l'augmentation et au financement des ateliers d'artistes sur le territoire* laisse entendre un engagement dans le sens du programme de maintien des ateliers d'artistes. La mise en place du programme serait imminente et le dossier reste en développement.

Cet été, un dossier préoccupant a mobilisé le RAAV : la destruction de l'œuvre de Jean-Pierre Raynaud, *Dialogue avec l'histoire* offert par la Ville de Paris à la Ville de Québec en 1984. Un communiqué a été émis par la Ville de Québec le 15 juin 2015 annonçant l'état de l'œuvre et son démantèlement le surlendemain. Par l'entremise des médias réunis en direct pour l'occasion, c'est à sa destruction spectaculaire que nous avons plutôt assisté. À peine la poussière retombée qu'une véritable marée médiatique a déferlé en continu dans tous les médias locaux, puis

nationaux et même à l'international. Le RAAV a suivi de près ce dossier. Dans un premier temps, le RAAV a relayé l'information à ses membres et abonnés par courriel et par sa page Facebook. Le RAAV a également diffusé à ses membres différentes initiatives spontanées de mobilisation dont une pétition initiée par le Collectif de défense du *Dialogue avec l'histoire* et demandant la reconstruction de l'œuvre. Cette pétition a rapidement récolté 1000 signatures. Finalement, le RAAV a pris officiellement position en publiant une lettre au Maire de Québec dans *Le Devoir* et dans *Le Soleil*. Ce dossier, concomitant à celui de l'Agora de Daudelin, a de multiples points en commun. Encore récemment, de nouvelles informations débusquées par des journalistes à l'aide de la Loi sur l'accès à l'information, démontrent les failles dans la gestion de ce dossier par la Ville de Québec. Bien que plusieurs précédents aient marqué l'histoire récente du Québec, la situation parfois périlleuse de l'art public a servi cette fois les intentions politiques populistes de l'administration en place. L'œuvre et l'artiste aura été le bouc émissaire d'une campagne populiste à grand déploiement. Ce dossier est toujours sous les projecteurs et une réplique de la Mairie de la Ville de Paris est attendue.

Julie Picard